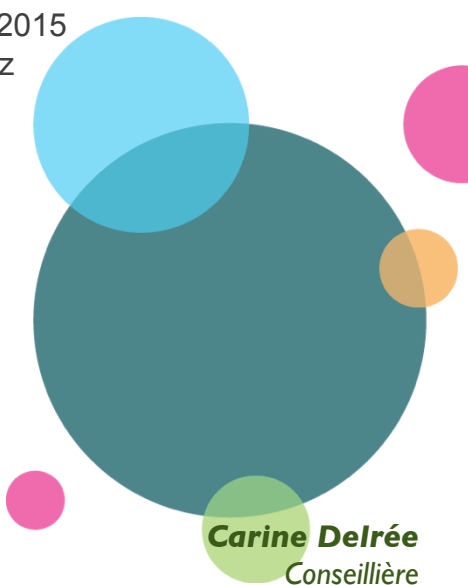


Journée d'Etude
9 mars 2015
Beez



Les Risques
Psychosociaux
et votre
Règlement de
travail



Carine Delrée
Conseillère
CESSoC

**Les Risques Psychosociaux et
votre Règlement de travail**

- Que doit contenir votre RT?
- Comment adapter votre RT?
- Synthèse de la journée



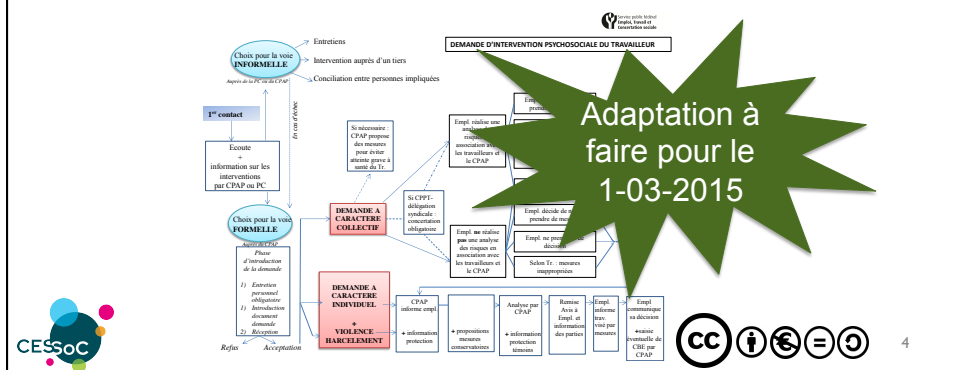


Mentions obligatoires

- Coordonnées de
 - (conseiller en prévention interne)
 - conseiller en prévention aspects psychosociaux
 - personne de confiance
 - SEPPT

Mentions obligatoires

- Procédures détaillées
 - demande d'intervention informelle
 - demande d'intervention formelle



Mentions obligatoires

- Outil d'aide aux employeurs
 - Modèle de règlement de travail de la CESSoC et son mode d'emploi

Disponible sur demande auprès de votre fédération patronale





Modification du règlement de travail

- 2 procédures différentes selon les modifications
 - procédure complète
 - procédure simple

Modification du règlement de travail

- Pour les Risques Psychosociaux
 - coordonnées des personnes ressources
 - désignation par **procédure préalable** décrite par Mme Poucet
 - description des procédures d'intervention psychosociale

→ **procédure simple**



8

Modification du règlement de travail

Procédure simple

= dans certains cas précis, la procédure complète n'est pas obligatoire

- Pour les procédures d'intervention psychosociale
- Pour les coordonnées SEPPT (et CPAP) et PC



9

Modification du règlement de travail

Procédure simple

- Modification par l'employeur
- Uniquement pour les mentions qui peuvent bénéficier de la procédure simple
- Information des travailleurs



Modification du règlement de travail

Mesures de publicité

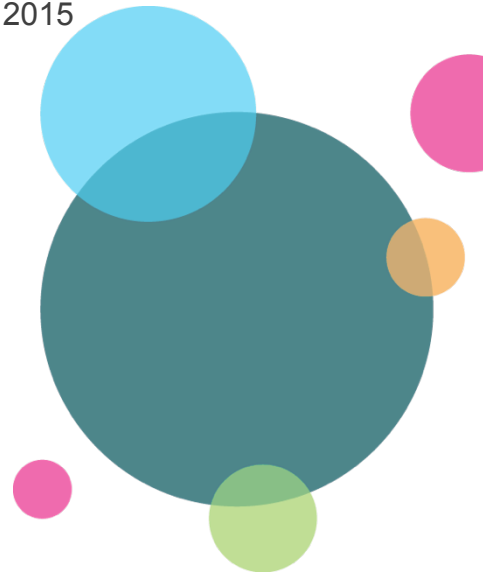
- Mêmes mesures que pour l'établissement du RT
- Copie du RT aux travailleurs
ou de sa modification
- Nouveau RT à disposition sur le lieu de travail
avec affichage du lieu où il se trouve



Journée d'étude
9 mars 2015

Les Risques Psychosociaux

Synthèse de la journée



Syntèse

- Prévenir les RPS
- Augmenter le BET
 - Obligation légale
 - Intérêt pour l'employeur
 - bon fonctionnement de l'ASBL
 - éviter l'absentéisme
 - éviter le turn-over
 - ...



Dans votre ASBL

Synthèse

Ce qu'il faut faire en matière de risques psychosociaux

- Analyse des risques
- Plan annuel et quinquennal (mesures de prévention)
- Réflexion et information des travailleurs
- Désignation des personnes ressources
- Registre des faits de tiers
- ...



14

Dans votre RT

Synthèse

Coordonnées des personnes ressources

Détail des procédures d'intervention psychosociale

Mentions obligatoires au RT

procédure simplifiée

Mode de modification du RT



15



MERCI DE VOTRE ATTENTION



Cette présentation est distribuée sous la licence Creative Commons « CC BY-NC-ND »

⇒ <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>

Il est permis de la reproduire, distribuer et communiquer, mais uniquement

- avec attribution de la paternité
- dans un but non commercial
- sous la forme initiale, sans modification
- sous une licence identique.

Pour plus d'information sur cette licence

⇒ http://fr.wikipedia.org/wiki/Creative_Commons

Pour utiliser les licences Creative Commons

⇒ <http://creativecommons.org/choose/?stype=site&q=french>